

VEUILLEZ NOTEZ QUE LA VERSION FRANCAISE DE CE DOCUMENT A ETE PREPAREE A TITRE INDICATIF UNIQUEMENT. S'IL EXISTE UN CONFLIT OU UNE INCOHERENCE ENTRE LA VERSION EN ANGLAIS ET LA VERSION EN FRANÇAIS DE TOUT DOCUMENT TRANSMIS AUX CREANCIERS CVA ET AUX MEMBRES CONCERNANT LE PRESENT CVA, LA VERSION EN ANGLAIS PREVAUDRA.

le 24 août 2018

Ref: MLP/5W/SJH/BT/TP/LO3559

Telephone: +44 (0)118 328 2523

Email: claims@emeanortel.com

Madame / Monsieur,

Nortel Networks SA (en *Administration* et Liquidation Judiciaire) (la « Société »)

La présente lettre vous invite à prendre des mesures si vous estimez avoir droit au règlement d'une dette ou d'un passif constituant une *expense* dans le cadre de la procédure d'*administration* de la Société en vertu du droit anglais (une « *Expense Claim* ») et que vous n'avez pas encore notifié aux *Administrators* une telle créance.

Une *Expense Claim* englobe toute créance visée à l'un quelconque des paragraphes 99 du *Schedule B1* de l'*Insolvency Act 1986* ou des *Rules 3.50* ou *3.51* de l'*Insolvency (England & Wales) Rules 2016*.

La présente lettre concerne exclusivement les créanciers qui estiment détenir une *Expense Claim*. Pour toute autre créance, y compris pour les créances chirographaires, veuillez contacter les *Joint Administrators*.

Nous vous adressons le présent courrier en qualité de *Joint Administrators* de la Société.

Nous nous référons à l'avis publié sur le site www.emeanortel.com le 7 juin 2018 (l'« **Avis** »). Par cet Avis, les *Joint Administrators* ont informé les créanciers qu'une requête serait entendue par le juge Snowden de la Haute Cour le 12 juillet 2018.

Conformément à l'Avis, les *Joint Administrators* ont introduit une demande de directives relativement à la distribution adéquate des actifs de la Société.

Le 12 juillet 2018, le juge Snowden a donné des directives qui, pour résumer, habilite les *Joint Administrators* :

(a) à payer :

- i. les *Expense Claim* qui sont admises par les *Joint Administrators* dans le cours ordinaire de l'*administration* et qui figurent sur la liste des *Expense Claims* acceptées (la « **Liste des Expense Claims Acceptées** ») actuellement disponible sur le site Internet www.emeanortel.com (et qui sera régulièrement mise à jour en tant que de besoin). Un projet de la Liste des *Expense Claim* Acceptées figurait en Annexe IV de la sixième déposition de témoin de M. Stephen John Harris ;

- ii. toute *Expense Claim* pour laquelle les *Joint Administrators* ont reçu un « **Formulaire de Demande** » avant la « **Date Limite** » (soit le 29 janvier 2019), si et dans la mesure où une telle *Expense Claim* est admise pour paiement par les *Joint Administrators* comme étant une dépense d'*administration* ; et
- iii. toute *Expense Claim* pour laquelle les *Joint Administrators* ont reçu un Formulaire de Demande après ou à la Date Limite (une « **Déclaration Tardive** »), si et dans la mesure où une telle Déclaration Tardive est admise pour paiement par les *Joint Administrators* comme étant une dépense d'*administration*, sans préjudice toutefois : (i) de toutes les distributions déjà effectuées (soit aux créanciers chirographaires soit relativement à d'autres *Expense Claim*) ou (ii) de toute réserve précédemment émise concernant toute autre *Expense Claim* (y compris toute Réclamation contestée) ; et à affecter ensuite le solde des actifs de la Société, sous réserve des paiements effectués et/ou des réserves émises précédemment par ces derniers (voir point (a) ci-dessus), au règlement des créanciers chirographaires.

Si vous estimez détenir une *Expense Claim* et que celle-ci ne figure pas sur la Liste des *Expense Claim* Acceptées, veuillez remplir et adresser le Formulaire de Demande (ci-joint) aux *Joint Administrators* en précisant le montant réclamé et ce sur quoi vous fondez votre réclamation. Tout Formulaire de Demande doit être envoyé le plus tôt possible et doit, en tout état de cause, parvenir aux *Joint Administrators* avant la Date Limite. Si un Formulaire de Demande est envoyé après cette date, l'*Expense Claim* concernée sera considérée comme une Déclaration Tardive et risquera de ne pas être réglée.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées

Stephen Harris
Joint Administrator

Concernant la Société, l'*Institute of Chartered Accountants* en Angleterre et au Pays de Galles au Royaume-Uni autorise A R Bloom, S J Harris et S J Taylor à agir en tant qu'*Insolvency Practitioners* au titre de l'article 390A(2)(a) de l'*Insolvency Act 1986* et l'*Association of Chartered Certified Accountants* au Royaume-Uni autorise A M Hudson à agir en tant qu'*Insolvency Practitioners* au titre de l'article 390A(2)(a) de l'*Insolvency Act 1986*.

Les affaires, l'activité et les biens de la Société sont gérés par les Administrateurs conjoints, A R Bloom, S J Harris, A M Hudson et S J Taylor qui agissent uniquement en tant que mandataires de la Société et sans responsabilité personnelle.

La Société a été placée en *liquidation judiciaire* selon le droit français le 28 mai 2009. L'activité et les biens de la Société sont situés en France et sont sous le contrôle du *liquidateur judiciaire*.

Les *Joint Administrators* peuvent agir en tant que responsables du traitement des données à caractère personnel tel que défini dans le Règlement général sur la protection des données 2016/679, en fonction des activités de traitement particulières entreprises. Ernst & Young LLP et/ou les Sociétés peuvent agir en tant que sous-traitants sur instruction des *Joint Administrators*. Les données à caractère personnel seront conservées de façon sécurisée et traitées uniquement aux fins liées à la désignation des *Joint Administrators*. L'Avis de confidentialité du Titulaire de charge est consultable à l'adresse www.ey.com/uk/officeholderprivacy.